
Conditions générales du voyage Bhoutan 2018

1. Conditions

Ces conditions font partie intégrante entre vous le participant et nous les organisateurs. Elles sont applicables pour les prestations décrites dans le programme du voyage. Par votre inscription vous acceptez les conditions générales du contrat.

2. Annulation

Toute annulation est à faire par écrit dans les plus brefs délais. En cas d'annulation les frais seront facturés comme suit :

Entre 90 et 20 jours avant le départ	25% du prix total
Entre 21 et 8 jours avant le départ	50% du prix total
Entre 7 jours et le jour du départ	100% du prix total

3. Assurances

Tous les participants doivent avoir leur propre assurance maladie, accident et de voyage (annulation, rapatriement, vol de bagages, sauvetage par hélicoptère, etc.).

4. Modification des prix

Nous nous réservons le droit de modifier les prix indiqués en cas de changement imprévu (p.ex. augmentation des prix du transport, des taxes d'aéroport, d'entrée dans les parcs nationaux, etc.) jusqu'à 30 jours avant la date du départ. Au cas où l'augmentation dépasse le 10% du forfait confirmé, vous avez le droit de résilier sans frais le contrat, par écrit dans les 10 jours. En cas de changement forcé du programme (p.ex. une annulation de vol depuis Lukla et par conséquent, nuitée et repas supplémentaires), les frais sont à votre charge.

5. Responsabilité de l'organisateur

L'organisateur est responsable du bon déroulement du voyage au Bhoutan du 6 mai au 12 mai 2018. Nous déclinons toute responsabilité pour ce qui pourrait arriver avant ou après ces dates.

6. Nombre minimum de participants

Un nombre minimum de 4 participants par voyage est requis.

Charmey, le 14 août 2017